Rapport financier annuel 2009

Exercice terminé le 31 décembre

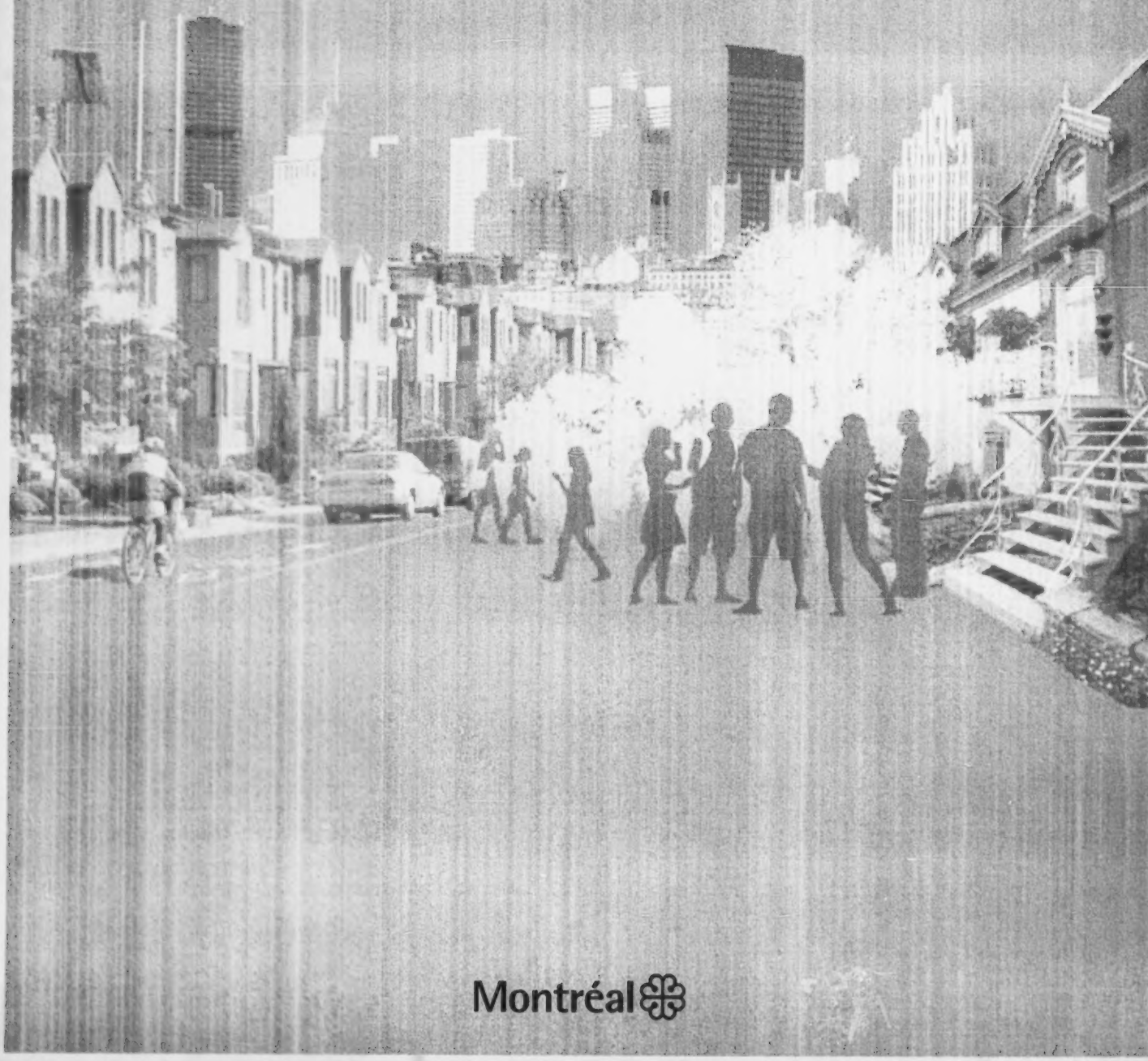

Montréal

Montréal en action

Rapport financier annuel 2009

Exercice terminé le 31 décembre

Montréal

2009 Rapport financier annuel

VILLE DE MONTRÉAL

Rapport financier annuel
Exercice terminé le 31 décembre 2009

Déposé au greffe de la Ville de Montréal
le 31 mars 2010

Montréal

Préparé par le Service des finances,
Direction de la comptabilité et du
contrôle financier

Table des matières

Page

INTRODUCTION

Message du maire, du président du comité exécutif et du vice-président du comité exécutif, responsable des finances III
Message du directeur général et du trésorier V
Carte géographique du territoire de Montréal IX
L'organisation municipale XI

INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Responsabilité de l'administration municipale à l'égard de la présentation de l'information financière 1
Rapport du vérificateur général de Montréal 2
Rapport des vérificateurs externes 3
États financiers consolidés
État consolidé de la situation financière 5
État consolidé des résultats 6
État consolidé de la variation de la dette nette 7
État consolidé des flux de trésorerie 8
Informations sectorielles
Annexe 1 – Situation financière consolidée par organisme 9
Annexe 2 – Résultats détaillés consolidés par organisme 10
Annexe 3 – Conciliation de l'excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par organisme 11
Annexe 4 – Conciliation du déficit consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par organisme 12
Annexe 5 – Charges par objet consolidées par organisme 13
Notes et tableaux complémentaires 15
Tableau 1 – Excédent (déficit) consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence 36
Tableau 2 – Déficit consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence 38
Tableau 3 – Excédent accumulé consolidé 40
Tableau 4 – Endettement total net à long terme consolidé 41

INFORMATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ventilation par compétence
Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par compétence 44
Déficit non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales par compétence 46
Excédent accumulé non consolidé par compétence 48
Charges par objet non consolidées à des fins fiscales par compétence 50
Gestion de l'eau
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales relié à la gestion de l'eau par compétence 52
Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales relié à la gestion de l'eau par compétence 54
Ventilation des charges mixtes
Rapport du vérificateur général de Montréal sur la ventilation des charges mixtes 57
Tableau de la ventilation des charges mixtes par compétence 58
Notes complémentaires 60

Rapport financier annuel **2009**

2009 Introduction

Message du maire, président du comité exécutif et du vice-président du comité exécutif, responsable des finances

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Comme vous le savez, l'année 2009 a vu une crise financière se transformer en récession à l'échelle mondiale. Montréal n'aura pas été épargnée par cette tourmente économique, mais elle est l'une des grandes villes nord-américaines qui a le mieux résisté parce que notre administration a su faire des choix. Difficiles, rigoureux, mais nécessaires. C'est pourquoi, dès le début de l'année, nous avons demandé un effort supplémentaire aux arrondissements et aux services centraux pour la mise en place de mesures de redressement. Les résultats financiers pour l'année 2009 démontrent que notre Plan de redressement a été efficace et nous a permis d'éviter un déficit de plus de 117 M$.

Cette gestion responsable des finances publiques ne nous a pas empêchés de poursuivre notre but de livrer des services de grandes qualités aux Montréalaises et Montréalais et de maintenir notre parti pris pour le transport en commun.

Grâce à notre gestion rigoureuse des finances publiques, Montréal a su conserver les meilleures cotes de crédit de toute son histoire. Au-delà d'une simple reconnaissance de la qualité de notre gestion, cela signifie des économies de plusieurs millions de dollars pour les contribuables montréalais, grâce à des taux d'intérêts moins élevés sur les marchés financiers.

Par ailleurs, soulignons que grâce à notre entente historique passée avec le gouvernement du Québec pour reconnaître le statut de Métropole du Québec à la Ville de Montréal, notre budget s'est vu bonifié d'un 25 M$ supplémentaires en 2009.

En 2009, comme depuis notre tout premier jour à l'hôtel de ville, nous avons travaillé à offrir aux Montréalaises et Montréalais un milieu de vie à la hauteur de leurs attentes. Cet objectif est directement tributaire d'une bonne santé financière. Comme vous pouvez le constater, nos finances contribuent à faire en sorte que notre ville continue d'être une référence en termes de qualité de vie, de culture, de savoir et d'innovation, une ville de créateurs qui s'inscrit au rang des métropoles d'avenir.

Le maire de Montréal et
Président du comité exécutif

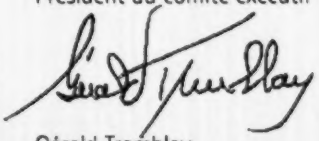

Gérald Tremblay

Le vice-président du comité exécutif responsable des finances,

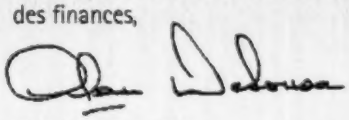

Alan DeSousa, FCA

Rapport financier annuel **2009**

Message du Directeur général et du trésorier

Mesdames,
Messieurs,

L'année 2009 a été fertile en évènements ayant une incidence immédiate ou à long terme sur les finances municipales. Mentionnons d'entrée de jeu, la reconnaissance officielle par le gouvernement provincial du statut de Montréal comme métropole du Québec. En 2009 on a vu également la première facturation aux villes liées de quotes-parts en lieu et place de la taxe d'agglomération. Mais, ce qui aura marqué le plus 2009, est la récession qui a frappé l'ensemble des économies de la planète. On constate a posteriori que l'impact de cette récession sur l'économie montréalaise a été moindre que pour les autres grandes villes nord-américaines. Prévoyante, l'administration municipale avait, dès mars 2009, adopté des mesures de redressement, afin de ne pas compromettre l'équilibre budgétaire, ni la poursuite de l'amélioration des services dispensés aux citoyennes et aux citoyens de l'île de Montréal.

Comme en 2008, les états financiers de l'année 2009 présentent une version consolidée des activités financières de la Ville de Montréal. En excluant les organismes qui composent son périmètre comptable, telle la Société de Transport de Montréal, la Ville de Montréal, à elle seule, termine son année en équilibre budgétaire. En effet, au 31 décembre 2009 on enregistre un déficit de 0,5 M$, soit à peine 0,01 % du budget de 2009 qui totalisait plus de 4 milliards de dollars. (Voir à la page VII)

Ce bon résultat est largement tributaire du Plan de redressement mentionné plus haut, grâce auquel la Ville a réalisé des économies nettes de 117,0 M$. Ainsi, ce plan a permis d'épargner, entre autres, quelque 32,5 M$ en services professionnels, près de 24,0 M$ en biens non durables, 15,0 M$ en dépenses de locations et d'entretien, et 16,7 M$ en salaires. Tant les services centraux que les arrondissements ont contribué à l'atteinte de ce résultat, et ce, sans diminuer, ni en quantité ni en qualité, les services aux citoyens.

Des taux d'intérêt en baisse nous ont permis de réaliser des économies substantielles en matière de financement. Ils ont toutefois induit une baisse de nos revenus d'intérêts prévus sur nos placements à court terme. Les revenus de taxation ont excédé de 16,0 M$ le montant budgété. Cela s'explique par une croissance de l'assiette fiscale, résultant de l'augmentation des valeurs et de l'ajout de nouvelles constructions au parc immobilier.

Dans un contexte où rigueur et prudence s'imposaient, la Ville a tout de même maintenu le cap sur ses objectifs prioritaires. Ainsi, elle a accordé 27,0 M$ de plus que prévu à la Société de transport de Montréal, réaffirmant son engagement en faveur du transport collectif. Elle a également versé 23,0 M$ de plus en contributions financières à divers organismes partenaires.

Par ailleurs, la Ville de Montréal a entrepris la révision des processus d'attribution des contrats publics et de gestion des projets. Un contrôle plus serré et une plus grande transparence vont permettre la réalisation des projets importants pour le développement de la métropole, et ce, au meilleur coût possible.

Une saine gestion de sa dette et la mise en place de nouveaux outils et de nouvelles stratégies de financement ont contribué à l'obtention par la Ville de Montréal des meilleures cotes de crédit de son histoire. La rigueur soutenue avec laquelle l'administration municipale a géré les finances publiques a fait en sorte que celles-ci ont été maintenues au fil des ans. La Ville de Montréal demeure donc en position avantageuse face aux marchés financiers, dans un contexte de reprise économique.

Les Montréalaises et les Montréalais peuvent donc être rassurés. Les services aux citoyens ne seront pas compromis et nous poursuivrons les investissements essentiels au développement de la métropole, tant dans les infrastructures que dans les grands chantiers structurants.

Cette gestion rigoureuse est le fruit d'un travail d'équipe. Nous voulons souligner l'engagement et le dévouement du personnel de la Ville, qui travaille sans relâche au bien-être des citoyens. Nous les en remercions.

Le directeur général,

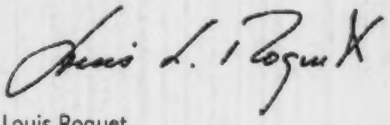

Louis Roquet

Le directeur principal du Service des finances et Trésorier de la Ville de Montréal

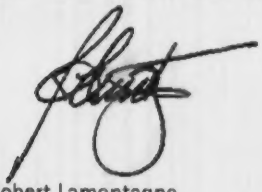

Robert Lamontagne

Introduction - Information financière de l'administration municipale

Exercice terminé le 31 décembre 2009

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

(en milliers de dollars)

	2009								2008
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus									
Taxes	2 417 274	2 431 590		1 662			2 417 274	2 433 252	2 687 261
Paiements tenant lieu de taxes	202 350	203 279		1 337			202 350	204 616	226 028
Quotes-parts			1 746 788	1 750 346	(1 425 238)	(1 429 851)	321 550	320 495	
Transferts	225 425	259 936	75 047	83 191			300 472	333 227	293 236
Services rendus	256 982	237 675	74 241	70 815	(38 247)	(41 217)	295 976	267 473	272 617
Imposition de droits	114 326	111 278	1 891	1 824			116 217	113 102	128 609
Amendes et pénalités	101 824	99 769	86 216	111 760			188 040	211 529	158 632
Intérêts	89 339	73 451	25 292	9 386			114 631	82 837	118 992
Autres revenus	48 429	44 786	22 495	19 747			70 924	64 533	77 112
	3 458 949	3 452 964	2 031 970	2 050 068	(1 463 485)	(1 471 068)	4 027 434	4 031 064	3 962 487
Charges de fonctionnement									
Administration générale	407 443	333 997	197 935	60 917	(38 170)	(39 122)	567 208	354 892	471 097
Sécurité publique	13 493	14 130	878 095	877 487		(297)	891 588	891 320	879 946
Transport	335 646	315 799	381 950	411 919		(112)	717 596	727 606	787 294
Hygiène du milieu	177 607	148 334	256 978	209 792		(1 838)	434 585	356 588	361 950
Santé et bien-être	64 352	59 282	37 923	34 740			102 275	94 022	91 975
Aménagement, urbanisme et développement	132 222	138 211	47 227	47 289	(77)	(145)	179 372	185 355	151 175
Loisirs et culture	370 906	376 259	66 417	67 340		(3)	437 323	443 587	440 029
Frais de financement	329 172	304 768	81 342	85 677			410 514	390 445	392 663
	1 830 841	1 689 871	1 947 867	1 795 161	(38 247)	(41 217)	3 740 461	3 443 815	3 576 129
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 425 238	1 429 851			(1 425 238)	(1 429 851)			
Surplus de l'exercice	202 870	332 342	84 103	254 907			286 973	587 249	386 358
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(224 904)	(228 235)	(120 360)	(120 243)			(345 264)	(348 478)	(319 824)
Affectations									
Activités d'immobilisations	(5 200)	(17 956)	(4 000)	(5 795)			(9 200)	(23 851)	(12 431)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	50 737	73 110	23 300	5 746			74 037	78 856	131 780
Réserves financières et fonds réservés	(33)	(14 360)		(63 104)			(33)	(77 464)	(62 181)
Montant à pourvoir dans le futur	(23 470)	(93 737)	16 957	(123 106)			(6 513)	(216 843)	(35 734)
	22 034	(52 043)	36 257	(187 258)			58 291	(239 302)	21 434
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		52 064		(52 595)				(531)	87 968

Rapport financier annuel **2009**

L'ÎLE DE MONTRÉAL et sa population

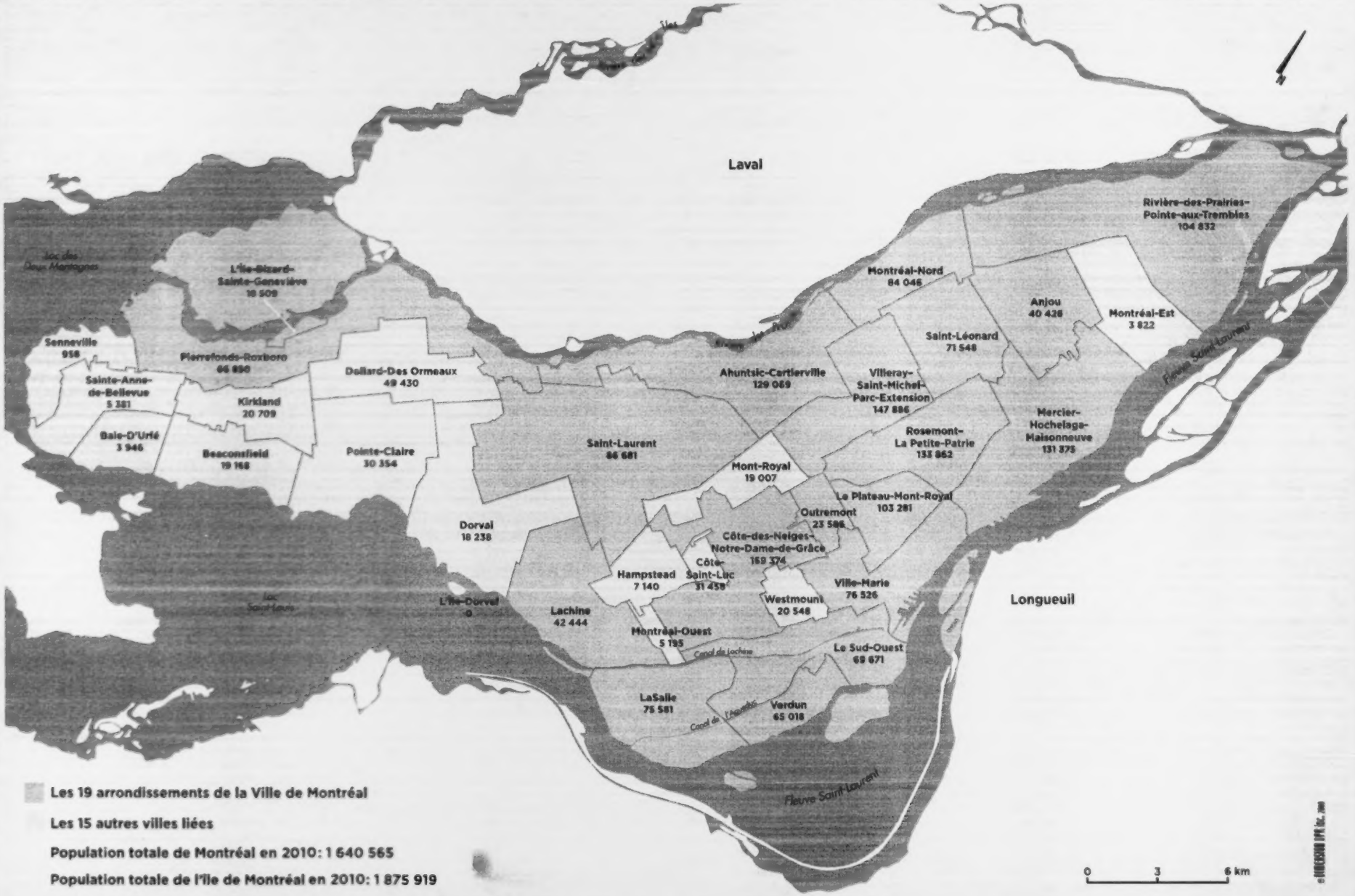

Rapport financier annuel **2009**

L'organisation municipale 2009

Tel que le prescrit la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* et ses modifications, les pouvoirs d'administrer de la Ville de Montréal se déclinent en compétences d'agglomération et en compétences locales. En sa qualité de ville centrale, la Ville de Montréal fournit des services et gère les équipements communs, au bénéfice de l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, soit sur son propre territoire ou sur celui des 15 villes reconstituées. Par ailleurs, la Ville de Montréal détient les responsabilités, inhérentes à toute municipalité, d'offrir les services locaux à la population résidant sur son territoire.

Les compétences d'agglomération

Les compétences d'agglomération, soit les pouvoirs relatifs aux services fournis à l'ensemble des citoyens de l'île de Montréal, sont exercées au sein du conseil d'agglomération. Cette instance politique et décisionnelle détient, à l'égard des services communs, le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute charge et d'imposer toute quote-part sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal*, adoptée en juin 2008, a apporté des modifications quant aux éléments relevant de la compétence du conseil d'agglomération. Ainsi, les activités relatives à la voirie artérielle sont désormais de compétence locale, à l'exception de la détermination de normes de gestion et d'harmonisation, de planification générale du réseau et de certains travaux qui demeurent de compétence d'agglomération. La liste initiale des équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif, incluse à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications) a été retranchée de plusieurs éléments, notamment plusieurs grands parcs, équipements culturels, fêtes et festivals.

Un nouveau mode de financement des compétences d'agglomération a été introduit par les modifications législatives contenues dans la loi. Depuis le 1er janvier 2009, les 16 villes liées sur le territoire de l'île de Montréal financent l'ensemble des services communs placés sous l'autorité du conseil d'agglomération au moyen de quotes-parts. La prestation de ces services communs est assurée par les employés de la Ville de Montréal.

Au conseil d'agglomération, les villes possèdent une représentation et un droit de vote proportionnels à leur poids démographique. Le conseil d'agglomération, présidé par le maire de Montréal, se compose de :

- 15 élus du conseil municipal de Montréal désignés par le maire
- 14 maires représentant les 15 villes reconstituées (il n'y a qu'un représentant pour L'Île-Dorval et la municipalité de Dorval)
- 1 représentant supplémentaire pour la municipalité de Dollard-des-Ormeaux, choisi par le maire de cette municipalité

Les compétences locales

Les compétences locales de la Ville, conformément aux différents domaines d'activité énoncés dans la *Charte de la Ville de Montréal*, sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le conseil municipal de la Ville de Montréal assume ses responsabilités à l'égard des compétences locales sur le territoire de Montréal, lequel se subdivise en 19 arrondissements. Les conseils d'arrondissement assurent, quant à eux, la prestation des services locaux sur leur territoire respectif.

Le conseil municipal est composé du maire de Montréal, qui est d'office maire de l'arrondissement de Ville-Marie, et des 64 conseillères et conseillers municipaux, dont 18 sont des maires d'arrondissement. Un conseil d'arrondissement compte un minimum de cinq membres, soit le maire d'arrondissement, le ou les conseillères et conseillers municipaux et, selon le cas, les conseillères et conseillers d'arrondissement représentant cet arrondissement. Au total, les 19 arrondissements comptent 46 conseillères et conseillers qui siègent également au conseil municipal et 38 conseillères et conseillers d'arrondissement.

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est défrayé à même les revenus provenant de la taxe municipale locale acquittée par les contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, à la suite de décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux.

RÉSUMÉ DES COMPÉTENCES RELEVANT SOIT DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION, SOIT DU CONSEIL MUNICIPAL OU DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▸ L'évaluation foncière ▸ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▸ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▸ Le centre d'urgence 9-1-1 ▸ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▸ La cour municipale ▸ Le logement social ▸ L'aide destinée aux sans-abri ▸ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▸ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▸ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▸ La gestion des cours d'eau municipaux ▸ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▸ Le transport collectif des personnes ▸ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▸ La promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée ▸ L'accueil touristique ▸ Les parcs industriels ▸ Le Conseil des arts de Montréal ▸ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (no 1229-2005 et modifications) ▸ La contribution au financement du déficit des Muséums nature de Montréal ▸ Toute autre compétence anciennement accordée à une communauté urbaine, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▸ L'urbanisme ▸ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▸ L'habitation ▸ La prévention en sécurité incendie et sécurité civile ▸ La collecte et le transport des matières résiduelles ▸ La gestion des rues locales et artérielles ▸ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale ▸ Les équipements locaux de sport ou de loisir ▸ Les bibliothèques locales ▸ Les parcs locaux ▸ Le développement économique local, communautaire, culturel et social ▸ Le patrimoine ▸ La Commission des services électriques ▸ Les sociétés de développement commercial ▸ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▸ L'organisation des élections

Information financière consolidée

2009

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de la direction. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil d'agglomération, soit par le conseil municipal ou encore par les conseils d'arrondissements.

Les responsabilités du comité de vérification, lequel est composé de sept membres dont deux sont membres du conseil qui représentent les municipalités reconstituées et deux proviennent de l'externe, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de Montréal et les vérificateurs externes, Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., ont vérifié les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.

Robert Lamontagne, CA, MBA
Directeur principal et Trésorier

Louis Roquet
Directeur général

Montréal, le 26 mars 2010

Montréal

Bureau du vérificateur général
1550, rue Metcalfe
Bureau 1201
Montréal (Québec) H3A 3P1

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

À Monsieur le Maire,
Au Président et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2009 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général de Montréal,

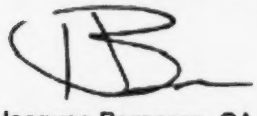

Jacques Bergeron, CA auditeur

Montréal, le 26 mars 2010

Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
1, Place Ville Marie
Bureau 3000
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Tél. : 514-393-7115
Téléc. : 514-390-4111
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs externes

À Monsieur le Maire,
au président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du Conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du Conseil d'agglomération de Montréal

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Montréal au 31 décembre 2009 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.[1]

Le 26 mars 2010

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 18190

Rapport financier annuel **2009**

État consolidé de la situation financière
Au 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	Notes	2009	2008 (Note 3)
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse et placements temporaires	4	409 199	379 304
Placements	4	1 594 539	1 636 536
Débiteurs	5	2 580 279	2 529 682
Propriétés destinées à la revente		5 200	5 120
Prêts	6	40 083	45 170
		4 629 300	4 595 812
PASSIFS			
Emprunts temporaires	7	136 779	318 154
Créditeurs, provisions et charges à payer	8	1 523 690	1 405 723
Revenus reportés	9	92 936	138 569
Dette à long terme	10	8 009 399	7 638 384
Passif au titre des avantages sociaux futurs	11	188 617	420 662
		9 951 421	9 921 492
DETTE NETTE		(5 322 121)	(5 325 680)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations	12	9 454 457	8 838 470
Propriétés destinées à la revente		88 602	110 328
Stocks		61 532	59 909
Autres actifs non financiers	13	73 951	73 337
		9 678 542	9 082 044
EXCÉDENT ACCUMULÉ	14	4 356 421	3 756 364
Engagements et éventualités	18		

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé des résultats
Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	Notes	2009		2008
		Budget	Réalisations	Réalisations
				(Note 3)
Revenus				
Taxes		2 406 185	2 422 084	2 676 072
Paiements tenant lieu de taxes		202 350	204 616	226 028
Quotes-parts		321 550	320 495	
Transferts	*15*	1 139 683	898 590	620 952
Services rendus		825 135	787 115	791 002
Imposition de droits		116 217	113 102	128 609
Amendes et pénalités		188 040	211 529	158 632
Intérêts	*16*	114 631	89 928	125 015
Autres revenus		175 178	163 179	164 899
		5 488 969	5 210 638	4 891 209
Charges				
Administration générale		581 023	358 741	471 413
Sécurité publique		910 978	915 206	901 219
Transport	*1*	1 547 046	1 529 980	1 551 576
Hygiène du milieu		554 607	485 109	477 251
Santé et bien-être		142 118	136 516	131 150
Aménagement, urbanisme et développement		206 794	210 792	184 685
Loisirs et culture		522 188	517 666	507 157
Frais de financement		502 733	456 571	455 990
		4 967 487	4 610 581	4 680 441
Excédent de l'exercice		521 482	600 057	210 768
Excédent accumulé au début de l'exercice				
Solde de l'excédent accumulé au début de l'exercice déjà établi			2 995 381	2 794 600
Redressement (Note 3)			760 983	750 996
			3 756 364	3 545 596
Excédent accumulé à la fin de l'exercice			4 356 421	3 756 364

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	2009		2008
	Budget	**Réalisations**	**Réalisations**
			(Note 3)
Excédent de l'exercice	**521 482**	**600 057**	210 768
Variation des immobilisations			
Acquisition	**(1 777 135)**	**(1 287 462)**	(1 080 462)
Produit de cession	**16 381**	**11 434**	10 747
Amortissement	**537 715**	**582 442**	510 936
(Gain) Perte sur cession	**(5 366)**	**77 599**	11 757
	(1 228 405)	**(615 987)**	(547 022)
Variation des propriétés destinées à la revente	**5 120**	**21 726**	(22 834)
Variation des stocks		**(1 623)**	(8 272)
Variation des autres actifs non financiers		**(614)**	(17 973)
	5 120	**19 489**	(49 079)
Variation de la dette nette	**(701 803)**	**3 559**	(385 333)
Dette nette au début de l'exercice	**(5 325 680)**	**(5 325 680)**	(4 940 347)
Dette nette à la fin de l'exercice	**(6 027 483)**	**(5 322 121)**	(5 325 680)

Voir les notes et les tableaux complémentaires

État consolidé des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
		(Note 3)
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	600 057	210 768
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	582 442	510 936
Perte sur cession d'immobilisations	77 599	11 757
Autres	(5 882)	2 701
	1 254 216	736 162
Variation des éléments hors caisse		
Débiteurs	(59 130)	(46 507)
Prêts	5 087	(14 856)
Créditeurs, provisions et charges à payer	117 967	157 540
Revenus reportés	(47 448)	2 867
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(232 045)	132 623
Stocks	(1 623)	(8 272)
Autres actifs non financiers	(614)	(17 973)
	1 036 410	941 584
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(1 287 462)	(1 080 462)
Produit de cession d'immobilisations	11 434	10 747
	(1 276 028)	(1 069 715)
Autres activités d'investissement		
Acquisition de placements	(335 063)	(414 304)
Produit de cession de placements	377 060	257 246
Variation nette des propriétés destinées à la revente	21 646	(23 174)
	63 643	(180 232)
Activités de financement		
Produit des emprunts	914 500	815 235
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements	(467 715)	(609 080)
Rachat d'obligations par refinancement	(59 540)	(195 844)
Variation nette des emprunts temporaires	(181 375)	205 014
	205 870	215 325
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	29 895	(93 038)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	379 304	472 342
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	409 199	379 304

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles
Au 31 décembre 2009

ANNEXE 1– SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE PAR ORGANISME *(en milliers de dollars)*

	2009				2008
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total
					(Note 3)
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse et placements temporaires	374 290	34 909		409 199	379 304
Placements	1 425 362	169 177		1 594 539	1 636 536
Débiteurs	1 798 252	815 665	(33 638)	2 580 279	2 529 682
Propriétés destinées à la revente	5 200			5 200	5 120
Prêts	3 423	36 660		40 083	45 170
	3 606 527	1 056 411	(33 638)	4 629 300	4 595 812
PASSIFS					
Emprunts temporaires		136 779		136 779	318 154
Créditeurs, provisions et charges à payer	1 269 026	288 302	(33 638)	1 523 690	1 405 723
Revenus reportés	88 654	4 282		92 936	138 569
Dette à long terme	6 643 638	1 377 981	(12 220)	8 009 399	7 638 384
Passif au titre des avantages sociaux futurs	183 984	4 633		188 617	420 662
	8 185 302	1 811 977	(45 858)	9 951 421	9 921 492
DETTE NETTE	(4 578 775)	(755 566)	12 220	(5 322 121)	(5 325 680)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations	7 315 059	2 139 398		9 454 457	8 838 470
Propriétés destinées à la revente	63 134	25 468		88 602	110 328
Stocks	27 307	34 225		61 532	59 909
Autres actifs non financiers	58 187	27 984	(12 220)	73 951	73 337
	7 463 687	2 227 075	(12 220)	9 678 542	9 082 044
EXCÉDENT ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	11 765	(3 128)		8 637	66 098
Excédent des activités de fonctionnement affecté	210 830	6 820		217 650	237 242
Réserves financières et fonds réservés	165 416	4 914		170 330	122 604
Déficit des activités d'immobilisations	(443 487)	(18 843)	(6 412)	(468 742)	(329 001)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 234 300)	(43 549)	6 412	(1 271 437)	(1 593 857)
Investissement net dans les immobilisations	4 174 688	1 525 295		5 699 983	5 253 278
	2 884 912	1 471 509		4 356 421	3 756 364

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

ANNEXE 2 – RÉSULTATS DÉTAILLÉS CONSOLIDÉS PAR ORGANISME *(en milliers de dollars)*

	2009				2008
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total (Note 3)
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	2 433 252		(11 168)	**2 422 084**	2 678 072
Paiements tenant lieu de taxes	204 616			**204 616**	226 028
Quotes-parts	320 495	350 942	(350 942)	**320 495**	
Transferts	333 227	94 760		**427 987**	368 065
Services rendus	267 473	537 800	(18 158)	**787 115**	791 002
Imposition de droits	113 102			**113 102**	128 609
Amendes et pénalités	211 529			**211 529**	158 632
Intérêts	82 837	7 091		**89 928**	125 015
Autres revenus	60 557	112 046	(34 813)	**137 790**	151 934
	4 027 088	1 102 639	(415 081)	**4 714 646**	4 625 357
Immobilisations					
Quotes-parts		8 483	(8 483)		
Transferts	248 729	221 874		**470 603**	252 887
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	19 749			**19 749**	7 345
Autres	5 640			**5 640**	5 620
	274 118	230 357	(8 483)	**495 992**	265 852
	4 301 206	1 332 996	(423 564)	**5 210 638**	4 891 209
Charges					
Administration générale	364 540		(5 799)	**358 741**	471 413
Sécurité publique	915 206			**915 206**	901 219
Transport	999 777	908 560	(378 357)	**1 529 980**	1 551 576
Hygiène du milieu	485 471		(362)	**485 109**	477 251
Santé et bien-être	95 069	47 847	(6 400)	**136 516**	131 150
Aménagement, urbanisme et développement	212 228	8 311	(9 747)	**210 792**	184 685
Loisirs et culture	514 065	26 500	(22 899)	**517 666**	507 157
Frais de financement	390 445	66 126		**456 571**	455 990
	3 976 801	1 057 344	(423 564)	**4 610 581**	4 680 441
Excédent de l'exercice	324 405	275 652		**600 057**	210 768

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

ANNEXE 3 – CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME

(en milliers de dollars)

	2009					2008
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total (Note 3)
Excédent de l'exercice	521 482	324 405	275 652		**600 057**	210 768
Moins: revenus des activités d'immobilisations	(741 228)	(274 118)	(230 357)	8 483	**(495 992)**	(265 852)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de l'exercice	(219 746)	50 287	45 295	8 483	**104 065**	(55 084)
Conciliation à des fins fiscales						
Immobilisations						
Produit de cession	16 381	3 976	7 458		**11 434**	10 747
Amortissement	537 715	455 942	126 500		**582 442**	510 936
(Gain) Perte sur cession	(5 366)	77 044	555		**77 599**	11 757
	548 730	536 962	134 513		**671 475**	533 440
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	(411 283)	(348 478)	(60 373)		**(408 851)**	(401 719)
Affectations						
Activités d'immobilisations	(16 470)	(23 851)	(8 586)	(2 071)	**(34 508)**	(29 133)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	1 824					
Excédent des activités de fonctionnement affecté	78 072	78 856	3 856		**82 712**	133 525
Réserves financières et fonds réservés	(2 092)	(77 464)	(1 377)		**(78 841)**	(63 558)
Montant à pourvoir dans le futur	30 577	(216 843)	(99 165)	(6 412)	**(322 420)**	(27 220)
	91 911	(239 302)	(105 272)	(8 483)	**(353 057)**	13 614
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	9 612	(531)	14 163		**13 632**	90 251

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

ANNEXE 4 – CONCILIATION DU DÉFICIT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR ORGANISME *(en milliers de dollars)*

	2009					2008
	Budget consolidé	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total (Note 3)
Revenus des activités d'immobilisations	741 228	274 118	230 357	(8 483)	495 992	285 852
Conciliation à des fins fiscales						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	(59 035)	(22 474)			(22 474)	(53 191)
Sécurité publique	(41 540)	(41 826)			(41 826)	(37 507)
Transport	(982 642)	(304 116)	(367 863)		(671 979)	(805 624)
Hygiène du milieu	(384 794)	(299 779)			(299 779)	(166 145)
Santé et bien-être	(3 000)	(1 591)	(1 691)		(3 282)	(6 704)
Aménagement, urbanisme et développement	(77 445)	(82 650)	(268)		(82 918)	(68 626)
Loisirs et culture	(228 679)	(165 053)	(153)		(165 206)	(122 665)
	(1 777 135)	(917 489)	(369 973)		(1 287 462)	(1 080 462)
Financement						
Financement à long terme des activités d'immobilisations	944 246	428 870	149 263		578 133	573 705
Affectations						
Activités de fonctionnement	16 470	23 851	8 586	2 071	34 508	29 133
Excédent des activités de fonctionnement non affecté		(69)			(69)	
Excédent des activités de fonctionnement affecté	40 100	8 226			8 226	4 181
Réserves financières et fonds réservés	35 091	30 929			30 929	29 467
	91 661	62 937	8 586	2 071	73 594	62 781
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(151 564)	18 233	(6 412)	(139 743)	(178 124)

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Informations sectorielles (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

ANNEXE 5 – CHARGES PAR OBJET CONSOLIDÉES PAR ORGANISME *(en milliers de dollars)*

	2009				2008
	Administration municipale	Organismes contrôlés	Éliminations	Total	Total (Note 3)
Rémunération					
Élus	9 200	317		9 517	10 043
Employés	1 380 703	554 636		1 935 339	1 874 155
Cotisations de l'employeur					
Élus	3 062	23		3 085	4 170
Employés	299 609	45 313		344 922	584 328
Transport et communication	45 074	88 138		133 212	122 874
Services professionnels, techniques et autres					
Honoraires professionnels	51 681	16 592		68 273	72 152
Achats de services techniques	235 784	24 376	(11 521)	248 639	298 200
Autres	2 841	147		2 988	3 811
Location, entretien et réparation					
Location	77 269	11 017	(14 461)	73 825	89 757
Entretien et réparation	58 673	23 407		82 080	84 231
Biens durables					
Travaux de construction	9 026	4 932		13 958	14 483
Autres biens durables	15 537	383		15 920	5 364
Biens non durables					
Fourniture de services publics	81 808	35 731	(5 098)	112 441	114 819
Autres biens non durables	130 085	41 047		171 132	201 358
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :					
La municipalité	277 789	27 674		305 463	284 123
Gouvernement du Québec et ses entreprises	83 370	29 675		113 045	124 226
Autres tiers	26 996	4 679		31 675	38 598
Autres frais de financement	2 290	4 098		6 388	9 043
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Société de transport de Montréal	359 425		(359 425)		
Communauté métropolitaine de Montréal	29 661			29 661	26 554
Villes reconstituées	1 565			1 565	14 218
Autres	22 865		(22 770)	95	144
Organismes gouvernementaux					
Agence métropolitaine de transport	40 613			40 613	36 011
Autres	9 380			9 380	10 395
Autres organismes	100 897	9 779	(3 119)	107 557	91 136
Amortissement des immobilisations	455 942	126 500		582 442	510 936
Perte sur cession d'immobilisations	77 044	555		77 599	11 757
Autres objets					
Créances douteuses ou irrécouvrables	43 839	88		43 927	(15 227)
Autres	44 773	8 237	(7 170)	45 840	78 784
	3 976 801	1 057 344	(423 564)	4 610 581	4 680 441

Voir les notes et les tableaux complémentaires

Rapport financier annuel **2009**

Notes et tableaux complémentaires
31 décembre 2009

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1er janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

Le 1er janvier 2006, à la suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q.2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-Des Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 87 % de la population totale de l'île de Montréal. Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et ses modifications, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité du conseil d'agglomération de la Ville, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels relatifs à l'exercice des compétences d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la *Charte de la Ville de Montréal*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

L'adoption, en 2008, de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q., chapitre 19) a notamment affecté la compétence exclusive du conseil d'agglomération sur le réseau artériel des voies de circulation. En vertu de cette loi, le 1er janvier 2009, la propriété de ce réseau, d'une valeur comptable nette de 79,3 M$ à cette date, a été retournée, sans compensation financière pour la Ville, aux municipalités reconstituées sur le territoire desquelles il se situe. À cet égard, une perte sur cession est constatée dans les charges de transport à l'état consolidé des résultats. De plus, toute dette relative à des travaux effectués sur ce réseau, par la Ville de Montréal, entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2008 est financée par une quote-part exigée des municipalités liées sur le territoire desquelles ont été réalisés les travaux.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Dans les informations sectorielles et les notes et tableaux complémentaires, l'expression « Ville » désigne l'entité formée par la Ville de Montréal et les organismes qu'elle contrôle et l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Ces organismes sont : la Société de transport de Montréal, la Société d'habitation et de développement de Montréal, le Technoparc Montréal , la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, la Société de gestion NauBerges de Lachine et Anjou 80. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

c) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie estimative des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires, du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles reliées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

d) Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte « Placements – Fonds d'amortissement » est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

f) Prêts

Les prêts sont présentés au coût. Les prêts assortis de conditions avantageuses importantes sont présentés à la valeur nominale actualisée pour tenir compte de la valeur de l'élément subvention. L'écart d'actualisation est amorti sur la durée des prêts selon la méthode de l'intérêt réel.

g) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

h) Revenus reportés

Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts et les revenus reportés résultant d'une vente de concession sont amortis sur la durée de l'entente selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les gains de change nets non matérialisés sont amortis selon la méthode décrite à la note 2 r).

i) Actifs non financiers

La Ville comptabilise les immobilisations et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Réseau du métro	15 à 100 ans
Bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Les terrains servant d'assises de rues, acquis autrement que par un contrat d'acquisition, sont comptabilisés à une valeur symbolique de 1$. Les autres terrains sont comptabilisés au coût. Dans les cas où le coût n'a pu être retracé, il a fait l'objet d'estimations.

k) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

l) Autres actifs non financiers

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts selon la méthode de l'amortissement linéaire.

m) Revenus de quotes-parts

Les charges constatées par la Ville dans l'exercice des compétences d'agglomération sont facturées aux municipalités liées de l'agglomération. Les revenus découlant de cette facturation, inscrits à titre de quotes-parts à l'état des résultats (à titre de revenus de taxes en 2008), sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

n) Revenus de transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité.

o) Charges et obligations au titre des avantages sociaux futurs

- Régimes à prestations déterminées

Le passif relatif à ces régimes reflète l'écart, à la fin de l'exercice, entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et de la provision pour moins-value. L'évaluation actuarielle de ce passif est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec projection des salaires. Elle est aussi basée sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de la direction reliée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus des actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués selon une valeur liée au marché établie sur une période n'excédant pas cinq ans.

Le coût des services passés, relié aux modifications des régimes, est constaté dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées.

Les gains et pertes actuariels, résultant de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes ou découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont reportés puis amortis sur la durée de service moyenne restante des employés actifs. Au 31 décembre 2009, cette durée de service moyenne restante varie de 4 à 16 ans.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Régimes à cotisations déterminées et régimes de retraite des élus municipaux

La charge de retraite de ces régimes est constatée au moment où les cotisations sont dues.

p) Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville comptabilise un passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation pour une période estimée à 20 ans. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

q) Obligations environnementales

La Ville comptabilise un passif environnemental lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

r) Conversion de devises

Les revenus et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière et le gain ou la perte de change est imputé immédiatement à l'état des résultats s'il s'agit d'éléments monétaires à court terme.

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement, relatifs à des emprunts libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture contre les risques de change, sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Pour ces emprunts, les gains ou les pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés à l'état des résultats.

Le gain ou la perte de change rattaché à un élément monétaire à long terme libellé en devises mais ne faisant pas l'objet d'une couverture contre les risques de change est constaté à l'état de la situation financière à titre d'élément reporté et imputé à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire calculée sur la durée restante des emprunts.

s) Instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme et applique la comptabilité de couverture pour ses relations de couverture admissibles afin de bénéficier de la comptabilité de couverture. Lors de leurs mise en place, les relations de couverture de devise doivent faire l'objet d'une documentation détaillée telle que requise par la norme SP 2600 « Conversion de devise » et la Ville doit s'attendre à ce que les relations soient efficaces pour gérer les risques consignés. Par la suite, sur une base annuelle, les relations de couverture en place sont évaluées afin d'établir qu'elles sont demeurées efficaces et qu'il est prévu qu'elles le demeurent. L'efficacité d'une relation de couverture est généralement évaluée en analysant la concordance des principaux termes du swap et de la dette couverte. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. La valeur des swaps de devise est déterminée en appliquant la variation entre les taux de change stipulés aux contrats des swaps et les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière aux montants des notionnels des swaps. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes reliés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt relié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement de l'année. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante, autrement la valeur des contrats de swaps de taux d'intérêts n'est pas comptabilisée à l'état de la situation financière.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Compétences d'agglomération

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), la Ville exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation municipale, le transport collectif des personnes, certaines fonctions relatives aux voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants (sauf sur le territoire de la municipalité de Côte-Saint-Luc), la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments du développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. La ventilation de l'excédent (déficit) des activités de fonctionnement et d'immobilisations à des fins fiscales, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

u) Sectorisation et présentation des résultats

La situation financière de la Ville, ses résultats, ses excédents (déficits) des activités de fonctionnement et d'immobilisations de l'exercice à des fins fiscales ainsi que ses charges par objet sont ventilées entre les deux secteurs suivants : l'administration municipale et les organismes contrôlés.

Les charges sont réparties entre les fonctions suivantes :

La fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les charges sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les charges relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction « hygiène du milieu » comprend les charges relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les charges liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement.

v) Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec les données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés, après éliminations des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé, adopté en décembre 2008 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération, est également présentée dans les annexes et tableaux établis à des fins fiscales.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1er janvier 2009, conformément aux normes comptables du chapitre SP 1200, publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés applicables aux administrations locales, la Ville a adopté un nouveau modèle de présentation des états financiers basé sur le concept de la dette nette. En vertu de ce modèle, la Ville présente dorénavant les quatre états financiers suivants : l'état de la situation financière, l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie.

De plus, la Ville a adopté les recommandations du chapitre SP 3150 portant sur les immobilisations corporelles. Ces normes exigent notamment de passer en charges, à l'état des résultats, l'amortissement des immobilisations et le gain ou la perte sur leur cession et d'en exclure le coût d'acquisition des immobilisations et le produit de leur cession. En vertu des recommandations de ce chapitre, la Ville présente désormais, dans une catégorie distincte, le coût de ses terrains, lesquels ne sont plus amortis. L'effet de ces modifications de conventions comptables, appliquées de façon rétroactive avec redressement des états financiers de l'exercice antérieur, est présenté dans le tableau suivant :

(en milliers de dollars)	Avant redressement	Redressement	Après redressement
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008			
État consolidé des résultats			
Revenus	4 904 106	(12 897)	4 891 209
Charges	5 233 977	(553 536)	4 680 441
Excédent (déficit) de l'exercice	(329 871)	540 639 (1)	210 768
État consolidé des flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	(128 131)	1 069 715	941 584
Activités d'investissement en immobilisations		(1 069 715)	(1 069 715)
Au 31 décembre 2008			
État consolidé de la situation financière			
Actifs non financiers			
Immobilisations	8 077 487	760 983	8 838 470
Excédent accumulé	2 995 381	760 983	3 756 364

(1) Au 31 décembre 2008, l'excédent accumulé n'est augmenté que d'un montant de 9,9 M$.

4- ENCAISSE ET PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

	2009			2008
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Encaisse et placements temporaires				
Encaisse		20 310	20 310	2 684
Placements temporaires		388 889	388 889	376 620
		409 199	409 199	379 304
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	160 067	192 827	352 894	509 853
Obligations et débentures	1 231 244	10 401	1 241 645	1 126 683
	1 391 311	203 228	1 594 539	1 636 536

Les placements temporaires, d'une durée de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition, sont constitués essentiellement de billets, d'acceptations bancaires et de certificats de dépôts. Ils portent intérêt à des taux variant de 0,25 % à 0,42 % (de 1 % à 4,57 % en 2008).

4- ENCAISSE ET PLACEMENTS (suite)
(en milliers de dollars)

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des placements s'établit à 1 648,8 M$ (1 687,4 M$ en 2008).

Au 31 décembre 2008, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffrent respectivement à 1 256 M$ et 380,5 M$.

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps, des CLSC et des hôpitaux. Elles comprennent notamment des obligations de la Ville qui s'élèvent à 140,9 M$ (169,7 M$ en 2008).

La quasi-totalité des placements sont libellés en dollars canadiens au 31 décembre 2009 ainsi qu'au 31 décembre 2008. Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débentures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2009				
2010	352 894	162 060	514 954	2,73 %
2011		232 101	232 101	5,49 %
2012		44 810	44 810	5,85 %
2013		115 555	115 555	5,48 %
2014		123 511	123 511	6,19 %
1 à 5 ans	352 894	678 037	1 030 931	4,21 %
6 à 10 ans		460 183	460 183	5,12 %
11 à 15 ans		103 425	103 425	5,29 %
	352 894	1 241 645	1 594 539	
31 décembre 2008				
2009	509 853	111 200	621 053	4,32 %
2010		164 239	164 239	6,12 %
2011		252 212	252 212	5,61 %
2012		45 006	45 006	5,86 %
2013		110 201	110 201	4,95 %
1 à 5 ans	509 853	682 858	1 192 711	4,96 %
6 à 10 ans		376 031	376 031	5,41 %
11 à 15 ans		61 269	61 269	4,77 %
16 à 20 ans		6 525	6 525	6,80 %
	509 853	1 126 683	1 636 536	

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

5- DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Taxes	75 311	78 481
Gouvernement du Canada et ses entreprises	109 304	92 322
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2 078 907	2 011 223
Organismes municipaux	5 904	35 977
Services rendus et autres	310 853	311 679
	2 580 279	2 529 682

Une provision pour créances douteuses de 91,1 M$ (56,9 M$ en 2008) a été déduite des débiteurs.

Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 659 991	1 533 394
Organismes municipaux		34 510
	1 659 991	1 567 904

La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'établit à 1 769,4 M$ (1 671,8 M$ en 2008).

Les encaissements des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2009, s'établissent comme suit :

	Encaissements	Taux d'intérêt nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2009			
2010	37 632	6,62 %	26 047
2011	40 132	6,56 %	23 955
2012	59 926	5,30 %	35 768
2013	96 460	5,28 %	50 638
2014	175 216	5,04 %	70 709
1 à 5 ans	409 366	5,43 %	207 117
6 à 10 ans	650 731	5,25 %	131 145
11 à 15 ans	140 326	7,18 %	2 161
16 à 20 ans	87 570	5,38 %	6 345
	1 287 993	5,53 %	346 768
31 décembre 2008			
2009	95 368	5,86 %	25 450
2010	67 021	6,44 %	36 187
2011	69 728	6,43 %	31 628
2012	91 011	5,41 %	37 571
2013	85 357	5,33 %	53 907
1 à 5 ans	408 485	5,84 %	184 743
6 à 10 ans	508 317	5,28 %	200 123
11 à 15 ans	117 754	6,79 %	2 161
16 à 20 ans	86 456	5,28 %	6 345
	1 121 012	5,64 %	393 372

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

6- PRÊTS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Prêts	34 347	38 953
Soldes de prix de vente	5 736	6 217
	40 083	45 170

Les prêts, garantis par des hypothèques au montant de 30,9 M$ et échéant de 2010 à 2033, portent intérêt à des taux variant entre 0 % et 9 %. Un montant de 4,4 M$ a été déduit de la valeur des prêts pour les présenter à la valeur nominale actualisée (4,6 M$ en 2008).

Les soldes de prix de vente, échéant de 2010 à 2017, portent intérêt à des taux variant entre 0 % et 9 %.

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres et des soldes de prix de vente s'établit à 39,5 M$ (44,7 M$ en 2008).

7- EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Ville dispose de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 786 M$. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel des institutions bancaires. Ces marges de crédit sont non garanties et renouvelables annuellement. Au 31 décembre 2009, les marges de crédit utilisées se chiffrent à 136,8 M$ (318,2 M$ en 2008) et portent intérêts à un taux moyen pondéré de 1,55 %.

8- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Fournisseurs	496 096	440 303
Salaires, déductions à la source et avantages sociaux	537 611	460 615
Intérêts courus sur la dette à long terme	76 809	77 092
Provisions		
Passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides	44 262	44 336
Contestations d'évaluation	89 949	120 185
Autres	110 925	115 450
Dépôts et retenues de garantie	68 126	44 958
Gouvernement du Québec et ses entreprises	25 290	36 636
Gouvernement du Canada et ses entreprises	11 737	14 060
Autres	62 885	52 088
	1 523 690	1 405 723

9- REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Prime à l'émission de titres	40 752	41 971
Vente de concession	30 000	32 000
Transferts	2 172	47 058
Régime de retraite	5 295	6 106
Gains de change nets non matérialisés	3 075	1 260
Autres	11 642	10 174
	92 936	138 569

10- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Obligations et billets		
Dollars canadiens (1)	7 724 439	7 289 913
Monnaies étrangères	84 499	135 950
Autres dettes à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2 660	2 997
Emprunts à terme et hypothèques immobilières (2)	183 913	194 949
Autres	13 888	14 575
	8 009 399	7 638 384

(1) Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 321,1 M$ (1 328,4 M$ en 2008).

(2) Les hypothèques immobilières, au montant de 59,2 M$ (64,4 M$ en 2008) sont garanties par des propriétés d'une valeur comptable de 59,4 M$ (64,6 M$ en 2008).

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	2009	2008
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	2 766 458	2 839 767
De l'agglomération	1 914 496	1 727 019
Sommes accumulées au fonds d'amortissement	1 391 311	1 256 016
Montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 659 991	1 533 394
Organismes municipaux		34 510
À recouvrer de tiers par le biais de redevances	277 143	247 678
	8 009 399	7 638 384

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

10- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 750,7 M$ (674,9 M$ en 2008). Les passifs financiers associés à ces swaps, qui se chiffrent à 157 M$ (107,4 M$ en 2008), sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la quasi-totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2009, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 84,5 M$ (136 M$ en 2008) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 17,5 M$ (35 M$ en 2008). À cet effet, un montant de 22,4 M$ (29,4 M$ en 2008) est enregistré au fonds d'amortissement.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

	2009					2008		
Années d'échéance	Dollars canadiens (1)	Monnaies étrangères	Échéance	À refinancer	Échéance nette	Échéance	À refinancer	Échéance nette
2009						540 151	98 864	441 287
2010	704 488		704 488	158 860	545 628	711 172	158 942	552 230
2011	615 299		615 299	142 533	472 766	621 959	141 726	480 233
2012	427 991	36 785	464 776	207 372	257 404	477 954	207 997	269 957
2013	587 005	47 401	634 406	302 186	332 220	613 295	302 082	311 213
2014	651 320		651 320	197 020	454 300			
1 à 5 ans	2 986 103	84 186	3 070 289	1 007 971	2 062 318	2 964 531	909 611	2 054 920
6 à 10 ans	2 666 523		2 666 523	724 513	1 942 010	2 464 853	735 656	1 729 197
11 à 15 ans	747 306		747 306	22 333	724 973	274 504	8 333	266 171
16 à 20 ans	473 238		473 238	8 172	465 066	882 396	8 172	874 224
2043	932 556		932 556		932 556	932 556		932 556
2045	119 174		119 174		119 174	119 174		119 174
À perpétuité		313	313		313	370		370
TOTAL	7 924 900	84 499	8 009 399	1 762 989	6 246 410	7 638 384	1 661 772	5 976 612

Sommaire de la dette :

	2009			2008		
	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%	Monnaies étrangères	Dollars canadiens	%
Dollars canadiens (1)		7 924 900	98,95		7 502 433	98,22
Dollars américains	35 000	36 785	0,46	67 624	82 366	1,08
Francs suisses	46 700	47 401	0,59	46 700	53 215	0,70
Livres sterling	183	313	0,00	192	370	0,00
		8 009 399	100,00		7 638 384	100,00

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

10- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

Années d'échéance	2009 Dollars canadiens	2009 Monnaies étrangères	2009 Moyenne pondérée	2008 Moyenne pondérée
1 à 5 ans	5,72 %	3,66 %	5,67 %	6,02 %
6 à 10 ans	5,08 %		5,08 %	5,04 %
11 à 15 ans	5,84 %		5,84 %	6,00 %
16 à 20 ans	5,05 %		5,05 %	5,41 %
2043	6,00 %		6,00 %	6,00 %
2045	6,00 %		6,00 %	6,00 %
À perpétuité		3,00 %	3,00 %	3,00 %
Moyenne pondérée	5,52 %	3,65 %	5,50 %	5,63 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 8 438,3 M$ (8 105 M$ en 2008). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 195,8 M$ (168,8 M$ en 2008).

11- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Régimes de retraite à prestations déterminées	(33 284)	204 514
Autres régimes de retraite	221 901	216 148
	188 617	420 662

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées se chiffrent à 40,6 M$ (267,2 M$ en 2008). Les charges relatives aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite des élus municipaux s'élèvent respectivement à 0,6 M$ (0,6 M$ en 2008) et 1,8 M$ (1,8 M$ en 2008).

11- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

Régimes à prestations déterminées

a) Description des régimes

La Ville offre à la plupart de ses employés différents régimes de retraite à prestations déterminées. En vertu de ces régimes, les prestations versées aux employés sont basées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Les cotisations de la Ville sont établies suivant différentes méthodes actuarielles.

Des avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires sont aussi accordés à certains employés. De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ. Ces régimes ne sont pas capitalisés.

b) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants portés à l'état consolidé de la situation financière

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Valeur actuarielle des actifs des régimes	12 685 269		12 936 672	
Obligation au titre des prestations constituées	(13 025 388)	(222 161)	(13 116 207)	(198 387)
Déficit de capitalisation	(340 119)	(222 161)	(179 535)	(198 387)
Pertes actuarielles (gains actuariels) non amortis	1 071 107	260	977 277	(17 761)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	730 988	(221 901)	797 742	(216 148)
Provision pour moins-value	(697 704)		(1 002 256)	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	33 284	(221 901)	(204 514)	(216 148)

c) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées	(6 767 422)	(222 161)	(6 313 617)	(198 387)
Valeur actuarielle des actifs des régimes	5 645 165		5 457 300	
Déficit de capitalisation	(1 122 257)	(222 161)	(856 317)	(198 387)

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2009

11- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

d) Valeur actuarielle des actifs des régimes

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	12 936 672		13 250 597	
Cotisations de l'exercice	356 513	11 715	216 186	11 849
Rendement prévu des actifs des régimes	809 088		835 744	
Prestations versées	(804 187)	(11 715)	(756 157)	(11 849)
Perte survenue dans l'exercice sur le rendement prévu des actifs des régimes	(612 817)		(609 698)	
Solde à la fin de l'exercice	12 685 269		12 936 672	
Juste valeur des actifs des régimes	11 652 921		10 659 807	

e) Obligation au titre des prestations constituées

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	13 116 207	198 387	12 529 804	204 771
Coût des services rendus au cours de l'exercice	314 238	9 624	308 640	9 538
Coût des services passés	13 100		152 076	1 919
Prestations versées	(804 187)	(11 715)	(756 157)	(11 849)
Intérêts débiteurs sur l'obligation	820 007	9 946	791 150	10 263
Perte (gain) survenu dans l'exercice sur l'obligation	(433 977)	15 919	90 694	(16 255)
Solde à la fin de l'exercice	13 025 388	222 161	13 116 207	198 387

11- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

f) Composantes de la charge des régimes à prestations déterminées

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice	314 238	9 624	308 640	9 538
Coût des services passés	13 100		152 076	1 919
Cotisations des employés	(95 591)		(93 502)	
Gains actuariels non amortis constatés en diminution du coût des services passés			(128 576)	
Amortissement des pertes (gains) actuariels	85 010	(2 102)	15 532	(609)
Charge au titre des avantages de retraite	316 757	7 522	254 170	10 848
Intérêts débiteurs sur l'obligation	820 007	9 946	791 150	10 263
Rendement prévu des actifs des régimes	(809 088)		(835 744)	
Charge (revenu) d'intérêt	10 919	9 946	(44 594)	10 263
Variation de la provision pour moins-value	(304 552)		36 469	
Charge totale	23 124	17 468	246 045	21 111

g) Principales hypothèses actuarielles (taux pondérés)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans le cadre des évaluations actuarielles réalisées au cours de la période du 31 décembre 2006 au 31 mai 2009 sont les suivantes :

	2009		2008	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	6,50 % à 6,90 %	5,00 %	6,25 % à 6,75 %	5,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,50 % à 6,90 %		6,25 % à 6,75 %	
Taux de croissance des salaires	2,50 % à 4,00 %	2,25 % à 3,75 %	3,00 % à 4,00 %	4,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé		6,60 % à 9,22 %		9,01 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé		4,30 % à 7,00 %		4,05 %
Année où le taux devrait se stabiliser		2024 et 2025		2017
Taux initial de croissance du coût des soins dentaires		4,00 % à 5,00 %		4,00 %

11- PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
(en milliers de dollars)

Régimes à cotisations déterminées et régimes des élus municipaux

a) Description des régimes

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. Les élus municipaux participent quant à eux à des régimes de retraite à prestations déterminées administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec. Les cotisations de la Ville sont fixées par le gouvernement.

b) Cotisations de l'employeur

	2009	2008
Régimes à cotisations déterminées	585	591
Régimes de retraite des élus municipaux	1 796	1 817

12- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	Solde au 31-12-2008 (Note 3)	Augmentation	Diminution	Solde au 31-12-2009
COÛT				
Infrastructures	8 476 609	720 788	284 957	8 912 440
Réseau du métro	2 250 486	102 341		2 352 827
Bâtiments	2 053 108	172 003	12 026	2 213 085
Améliorations locatives	72 289	5 396	7 156	70 529
Véhicules	1 116 993	182 176	76 123	1 223 046
Ameublement et équipement de bureau	420 869	37 398	46 020	412 247
Machinerie, outillage et équipement	234 004	41 181	49 572	225 613
Terrains	947 082	24 927		972 009
Autres	26 984	1 252	2 644	25 592
	15 598 424	1 287 462	478 498	16 407 388
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures	3 573 094	316 059	205 654	3 683 499
Réseau du métro	1 346 037	33 399		1 379 436
Bâtiments	946 186	57 712	4 041	999 857
Améliorations locatives	36 901	4 760	7 034	34 627
Véhicules	577 049	92 402	73 771	595 680
Ameublement et équipement de bureau	164 693	60 803	46 917	178 579
Machinerie, outillage et équipement	94 382	14 722	49 437	59 667
Autres	21 612	2 585	2 611	21 586
	6 759 954	582 442	389 465	6 952 931
VALEUR COMPTABLE NETTE	8 838 470			9 454 457

Les immobilisations en cours de réalisation, dont le coût se chiffre à 417,6 M$ au 31 décembre 2009 (424,8 M$ en 2008), ne sont pas amorties.

13- AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Frais d'émission de titres	44 562	36 415
Autres	29 389	36 922
	73 951	73 337

14- EXCÉDENT ACCUMULÉ
(en milliers de dollars)

	2009	2008 (Note 3)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	8 637	66 098
Excédent des activités de fonctionnement affecté	217 650	237 242
Réserves financières et fonds réservés	170 330	122 604
Déficit des activités d'immobilisations	(468 742)	(329 001)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 271 437)	(1 593 857)
Investissement net dans les immobilisations	5 699 983	5 253 278
	4 356 421	3 756 364

Conformément au modèle élaboré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Gouvernement du Québec, la Ville présente, dans son rapport financier annuel, certaines informations financières établies à des fins fiscales. Outre la ventilation de l'excédent accumulé dans différents postes définis aux paragraphes qui suivent, ces informations financières sont montrées aux annexes 3 et 4, aux tableaux 1, 2 et 3 ainsi que dans la section du rapport portant spécifiquement sur l'administration municipale.

Excédent des activités de fonctionnement affecté

L'excédent des activités de fonctionnement affecté correspond à la partie de l'excédent accumulé dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (2000, chapitre 56), par la Charte de la Ville ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements.

Réserves financières et fonds réservés

Certaines sommes perçues par la Ville doivent être comptabilisées dans des comptes spéciaux de l'excédent accumulé et être utilisées à des fins spécifiques, notamment pour l'aménagement et l'entretien des parcs et terrains de jeux et d'unités de stationnement, pour la fourniture des services de l'eau et de la voirie ainsi que pour l'acquisition d'immobilisations.

Déficit des activités d'immobilisations

Le déficit des activités d'immobilisations correspond à l'excédent des coûts d'immobilisations sur le financement réalisé.

Montant à pourvoir dans le futur

Le montant à pourvoir dans le futur correspond au solde net des charges constatées à l'état des résultats qui feront l'objet de revenus futurs. À l'exception du solde lié à l'obligation initiale au 1er janvier 2007 relative aux avantages complémentaires de retraite et aux autres avantages sociaux futurs postérieurs à l'emploi, ce montant sera viré par affectation à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté sur des périodes estimatives s'échelonnant jusqu'en 2045. Le montant à pourvoir résulte des éléments suivants :

- l'application des mesures transitoires reliées à des modifications de conventions comptables survenues en l'an 2000 (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2020) ;

14- EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)
(en milliers de dollars)

- l'application de mesures d'allègements liées aux avantages sociaux futurs (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2025) ;

- le financement à long terme de certaines charges reliées essentiellement au refinancement, effectué en 2003 et 2005, d'actes notariés concernant certains régimes de retraite (amortissement sur une période estimative s'échelonnant jusqu'en 2045).

Investissement net dans les immobilisations

L'investissement net dans les immobilisations correspond à la valeur comptable nette des immobilisations réduite de la portion de la dette reliée à ces immobilisations et des gains de change nets non matérialisés afférents et augmentée des placements du fonds d'amortissement accumulés pour le remboursement de cette dette et des débiteurs à recouvrer de tiers pour ledit remboursement.

15- REVENUS DE TRANSFERTS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Transferts - activités de fonctionnement		
Gouvernement du Québec	427 987	368 065
Transferts - activités d'immobilisations		
Gouvernement du Canada		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	28 586	1 833
Programme de sécurité dans les transports	6 589	7 215
Gouvernement du Québec		
Programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec	28 302	2 160
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités	169 039	123 121
Sofil	190 885	100 412
Autres	47 202	18 146
	470 603	252 887
	898 590	620 952

16- REVENUS D'INTÉRÊTS
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Fonds d'amortissement	62 358	62 471
Encaisse et autres intérêts	17 777	54 015
Arriérés de taxes	9 793	8 529
	89 928	125 015

17- INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque des variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux de change et des taux d'intérêts auquel l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2009, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, la quasi-totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Ville considère que ces parties seront en mesure de rencontrer leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs autres que ceux à affecter au remboursement de la dette à long terme, des emprunts temporaires et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	2009		2008	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	1 648 769	1 594 539	1 687 445	1 636 536
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 769 446	1 659 991	1 671 763	1 567 904
Prêts	39 467	40 083	44 655	45 170
Dette à long terme	8 438 273	8 009 399	8 104 973	7 638 384

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, des prêts ainsi que la juste valeur de la dette à long terme sont fondées essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2009, la juste valeur et la valeur comptable des passifs financiers associés aux swaps se chiffrent à 195,8 M$ et 157 M$ (168,8 M$ et 107,4 M$ en 2008). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

18- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 1 081,2 M$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2010	2011	2012	2013	2014	2015-2069	Total
278,2 M$	199,9 M$	164,7 M$	131,2 M$	70,6 M$	236,6 M$	1 081,2 M$

Les engagements à l'égard des activités d'immobilisations se chiffrent à 861,4 M$.

La Ville a négocié des ententes pour l'approvisionnement en diesel à prix fixe jusqu'en décembre 2012. Au 31 décembre 2009, le solde de l'engagement s'élève à 62 M$.

b) Propriété des biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval

Le 28 avril 2007, l'Agence métropolitaine de transport a cédé à titre gratuit à la Ville (Société de transport de Montréal) les biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport* « l'entente de cession du 28 avril 2007 ». Le 21 décembre 2007, cette cession a été annulée conditionnellement à ce qu'une nouvelle entente soit négociée entre les parties avant le 28 février 2008 « l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 ». L'échéance de l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 a été reportée au 30 juin 2010.

La conclusion de cette entente pourrait entraîner une augmentation des actifs ainsi que des passifs et de l'excédent accumulé de la Ville d'un montant d'environ 1 355,2 M$, soit 677,6 M$ à titre d'immobilisations et de débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ainsi que 677,6 M$ à titre de dette à long terme et d'investissement net dans les immobilisations. L'impact sur les résultats de la Ville serait nul en raison des subventions à recevoir du ministère des Transports du Québec.

c) Stationnement tarifé

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue pour une portion de son territoire à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé à leur juste valeur marchande. Toutefois, pour la durée complète de l'entente, la Ville bénéficie d'une option d'achat sur les terrains de stationnement correspondant au prix d'acquisition payé par l'organisme. Au 31 décembre 2009, la valeur comptable nette de ces immobilisations, incluant le coût d'acquisition des terrains de stationnement de 5,4 M$, est de 24,6 M$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 20 M$ au 31 décembre 2009.

d) Cité du commerce électronique

Dans le cadre d'une convention de gestion relative au projet immobilier de la Cité du commerce électronique, la Ville s'est portée garante, jusqu'à concurrence d'un montant de 67,5 M$, d'un emprunt dont le solde s'élève à 32,7 M$ au 31 décembre 2009.

e) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 658,8 M$. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

L'administration municipale ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, elle doit prévoir à son budget établi à des fins fiscales une somme d'au moins 1 % de ses charges afin de couvrir les charges non prévues au budget, le règlement des réclamations et le paiement des condamnations judiciaires.

18- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

f) Résiliation du contrat de GÉNIEAU, GROUPE D'EXPERTS

Dans le cadre de la révision de l'ensemble du projet de la mise en œuvre et de l'exploitation de systèmes de mesures et de régulation de l'eau potable sur le territoire de l'agglomération de Montréal, le conseil d'agglomération, à son assemblée tenue le 3 décembre 2009, a résilié (résolution CG09 0472) le contrat octroyé à la firme GÉNIEAU, GROUPE D'EXPERTS pour la réalisation de ce projet. Conformément à l'article 12.7 du contrat, un préavis de résiliation de ce contrat a été transmis le 4 décembre 2009 à cette firme.

Conformément aux modalités prévues au contrat, cette firme doit faire parvenir une facturation finale, accompagnée de toutes les pièces justificatives, faisant état des dépenses et frais encourus, de la valeur des travaux exécutés et des services rendus avant la prise d'effet de l'avis de résiliation ainsi que, le cas échéant, de la valeur de certains équipements et biens fournis.

De plus, le contrat prévoit qu'en cas de résiliation unilatérale discrétionnaire la Ville doit payer, en sus des montants mentionnés précédemment, un montant équivalent à 1% de la valeur du solde du contrat non encore exécuté.

La firme n'a toujours pas transmis sa facture finale de sorte que l'estimation des sommes dues par la Ville n'a pu être déterminée.

g) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains (2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation. La Ville ne peut présentement établir le coût des mesures à apporter, ni leur mode de financement.

19- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q. C-37.01) dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

Au cours de l'exercice, la contribution de la Ville à la CMM s'élève à 29,7 M$ (26,6 M$ en 2008). Pour sa part, la CMM a versé à la Ville la somme de 42,3 M$ (39,3 M$ en 2008) pour les coûts d'exploitation de certains équipements métropolitains assumés par la Ville ainsi que pour le programme des logements sociaux.

20- CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

TABLEAU 1 – EXCÉDENT (DÉFICIT) CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations (2)
Revenus		
Taxes	2 417 274	2 431 590
Paiements tenant lieu de taxes	202 350	203 279
Quotes-parts		
Transferts	225 425	250 036
Services rendus	331 432	308 690
Imposition de droits	114 326	111 278
Amendes et pénalités	101 824	99 769
Intérêts	89 339	73 451
Autres revenus	50 687	53 676
	3 532 657	3 531 769
Charges de fonctionnement		
Administration générale	569 712	495 366
Sécurité publique	629 322	629 959
Transport	650 440	636 243
Hygiène du milieu	435 462	405 152
Santé et bien-être	123 135	105 102
Aménagement, urbanisme et développement	153 931	165 847
Loisirs et culture	421 123	426 423
Frais de financement	329 634	309 526
	3 312 759	3 173 618
Excédent avant financement et affectations	219 898	358 151
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	(233 920)	(238 056)
Affectations		
Activités d'immobilisations	(5 200)	(19 013)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	1 600	
Excédent des activités de fonctionnement affecté	50 737	73 110
Réserves financières et fonds réservés	(33)	(14 360)
Montant à pourvoir dans le futur	(23 470)	(93 737)
	23 634	(54 000)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	9 612	66 095

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable et aux opérations intercompétences.

(2) Les revenus de transferts, ainsi que des charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 92,9 M$ correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la Sofil.

(3) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
	1 662	(11 089)	(11 168)	2 406 185	2 422 084	2 676 072
	1 337			202 350	204 616	226 028
2 078 788	2 101 288	(1 757 238)	(1 780 793)	321 550	320 495	
177 180	177 951			402 605	427 987	368 065
570 315	537 800	(65 597)	(59 375)	836 150	787 115	791 002
1 891	1 824			116 217	113 102	128 609
86 216	111 760			188 040	211 529	158 632
25 292	16 477			114 631	89 928	125 015
143 153	130 361	(22 812)	(34 813)	171 028	149 224	162 681
3 082 835	3 080 460	(1 856 736)	(1 886 149)	4 758 756	4 726 080	4 636 104
197 935	60 917	(200 875)	(207 190)	566 772	349 093	463 887
878 095	877 487	(615 829)	(616 126)	891 588	891 320	879 946
1 295 314	1 201 298	(667 003)	(698 913)	1 278 751	1 138 628	1 282 898
256 978	209 792	(258 531)	(258 718)	433 909	356 226	361 182
37 923	34 740	(27 047)	(11 224)	134 011	128 618	122 378
47 227	47 289	(22 258)	(29 847)	178 900	183 289	148 590
92 881	92 986	(70 896)	(72 614)	443 108	446 795	442 877
173 099	147 045			502 733	456 571	455 990
2 979 452	2 671 554	(1 862 439)	(1 894 632)	4 429 772	3 950 540	4 157 748
103 383	408 906	5 703	8 483	328 984	775 540	478 356
(177 363)	(170 795)			(411 283)	(408 851)	(401 719)
(5 567)	(13 424)	(5 703)	(2 071)	(16 470)	(34 508)	(29 133)
224				1 824		
27 335	9 602			78 072	82 712	133 525
(2 059)	(64 481)			(2 092)	(78 841)	(63 558)
54 047	(222 271)		(6 412)	30 577	(322 420)	(27 220)
73 980	(290 574)	(5 703)	(8 483)	91 911	(353 057)	13 614
	(52 463)			9 612	13 632	90 251

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

TABLEAU 2 – DÉFICIT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts		
Transferts	140 598	82 188
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	4 150	19 716
Autres		4 672
	144 748	106 576
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	34 534	13 894
Sécurité publique		27
Transport	260 628	241 769
Hygiène du milieu	118 074	140 899
Santé et bien-être	3 000	2 355
Aménagement, urbanisme et développement	64 523	56 119
Loisirs et culture	144 300	119 148
	625 059	574 211
Déficit avant financement et affectations	(480 311)	(467 635)
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	426 489	221 512
Affectations		
Activités de fonctionnement	5 200	19 013
Excédent des activités de fonctionnement non affecté		(53)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	37 796	8 266
Réserves financières et fonds réservés	10 826	7 357
	53 822	34 583
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(211 540)

(1) Les éliminations sont liées aux opérations entre les organismes inclus dans le périmètre comptable.

(2) Les revenus comprennent des transferts de 92,9 M$ correspondants à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la Sofil.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations (2)	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
	8 483		(8 483)			
596 480	388 415			737 078	470 603	252 887
	33			4 150	19 749	7 345
5 703	968	(5 703)			5 640	5 620
602 183	397 899	(5 703)	(8 483)	741 228	495 992	265 852
24 501	8 580			59 035	22 474	53 191
41 540	41 799			41 540	41 826	37 507
722 014	430 210			982 642	671 979	605 624
266 720	158 880			384 794	299 779	166 145
	927			3 000	3 282	6 704
12 922	26 797			77 445	82 916	88 626
84 379	46 058			228 679	165 206	122 665
1 152 076	713 251			1 777 135	1 287 462	1 080 462
(549 893)	(315 352)	(5 703)	(8 483)	(1 035 907)	(791 470)	(814 610)
517 757	356 621			944 246	578 133	573 705
5 567	13 424	5 703	2 071	16 470	34 508	29 133
	(16)				(69)	
2 304	(40)			40 100	8 226	4 181
24 265	23 572			35 091	30 929	29 467
32 136	36 940	5 703	2 071	91 661	73 594	62 781
	78 209		(6 412)		(139 743)	(178 124)

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Au 31 décembre 2009

TABLEAU 3 – EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	2009	2008 (Note 3)
Excédent accumulé		
Excédent des activités de fonctionnement non affecté	8 637	66 098
Excédent des activités de fonctionnement affecté	217 650	237 242
Réserves financières et fonds réservés	170 330	122 604
Déficit des activités d'immobilisations	(468 742)	(329 001)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 271 437)	(1 593 857)
Investissement net dans les immobilisations	5 699 983	5 253 278
	4 356 421	3 756 364
Ventilation des différents éléments		
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
Affectation à l'exercice suivant	80 875	50 704
Excédent affecté - Arrondissements	85 466	97 624
Excédent affecté - Projets spécifiques	22 786	48 250
Excédent affecté - Autres fins	28 523	40 664
	217 650	237 242
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
Gestion de l'eau	119 640	75 549
Gestion de la voirie	22 297	16 231
	141 937	91 780
Fonds réservés		
Parcs et terrains de jeux	8 771	11 583
Fonds de roulement	7 809	7 143
Solde des règlements d'emprunts fermés	4 951	5 136
Unités de stationnement	3 564	3 684
Autres	3 298	3 278
	28 393	30 824
	170 330	122 604
Montant à pourvoir dans le futur		
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000		
Avantages sociaux	(34 588)	(39 927)
Avantages sociaux futurs		
Régime de retraite	166 861	(131 149)
Autres régimes	(197 554)	(197 554)
	(30 693)	(328 703)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 206 156)	(1 225 227)
	(1 271 437)	(1 593 857)
Investissement net dans les immobilisations		
Actif		
Placements - Fonds d'amortissement	1 391 311	1 256 016
Montants des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	1 456 404	1 355 923
Immobilisations	9 454 457	8 838 470
	12 302 172	11 450 409
Passif		
Revenus reportés - Gains de change nets non matérialisés	(3 075)	(1 260)
Dette à long terme	(8 009 399)	(7 638 384)
Dette en cours de refinancement	(11 012)	(10 531)
Dette n'affectant pas l'investissement net dans les immobilisations	1 421 297	1 453 044
	(6 602 189)	(6 197 131)
	5 699 983	5 253 278

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Au 31 décembre 2009

TABLEAU 4 – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ *(en milliers de dollars)*

	Note	2009	2008
Dette à long terme	*10*	**8 009 399**	7 638 384
Ajouter			
Activités de fonctionnement à financer à long terme		**73 347**	82 338
Activités d'immobilisations à financer à long terme		**468 742**	329 001
Autres			
Achat de terrains		**8 417**	11 135
Débiteurs gouvernement		**72 514**	10 690
Dette en cours de refinancement		**11 012**	10 531
Déduire			
Montant des débiteurs à affecter au remboursement		**1 732 505**	1 578 594
Montant accumulé pour le remboursement		**1 391 311**	1 256 016
Montant à recouvrer par le biais de redevances		**286 907**	262 967
Endettement net à long terme consolidé		**5 232 708**	4 984 502
Ajouter			
Quote-part dans l'endettement total net à long terme - Communauté métropolitaine		**13 571**	12 351
Endettement total net à long terme consolidé		**5 246 279**	4 996 853

Rapport financier annuel 2009

2009

Information financière de l'administration municipale

Ventilation par compétence
Gestion de l'eau
Ventilation des charges mixtes

Montréal en action

2009 Information financière de l'administration municipale

Ventilation par compétence

Information financière de l'administration municipale
Exercice terminé le 31 décembre 2009

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations (2)
Revenus		
Taxes	2 417 274	2 431 590
Paiements tenant lieu de taxes	202 350	203 279
Quotes-parts		
Transferts	225 425	250 036
Services rendus	259 982	237 875
Imposition de droits	114 326	111 278
Amendes et pénalités	101 824	99 769
Intérêts	89 339	73 451
Autres revenus	48 429	44 786
	3 458 949	3 452 064
Charges de fonctionnement		
Administration générale	569 712	495 366
Sécurité publique	629 322	629 959
Transport	650 440	636 243
Hygiène du milieu	435 462	405 152
Santé et bien-être	69 175	64 106
Aménagement, urbanisme et développement	152 178	158 166
Loisirs et culture	420 618	425 962
Frais de financement	329 172	304 768
	3 256 079	3 119 722
Excédent avant financement et affectations	202 870	332 342
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	(224 904)	(228 235)
Affectations		
Activités d'immobilisations	(5 200)	(17 056)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	50 737	73 110
Réserves financières et fonds réservés	(33)	(14 360)
Montant à pourvoir dans le futur	(23 470)	(93 737)
	22 034	(52 043)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		52 064

(1) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

(2) Les revenus de transferts, ainsi que des charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 92,9 M$ correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la Sofil.

(3) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
	1 662			2 417 274	2 433 252	2 687 261
	1 337			202 350	204 616	226 028
1 746 788	1 750 346	(1 425 238)	(1 429 851)	321 550	320 495	
75 047	83 191			300 472	333 227	293 236
74 241	70 815	(38 247)	(41 217)	295 976	267 473	272 617
1 891	1 824			116 217	113 102	128 609
86 216	111 760			188 040	211 529	158 632
25 292	9 386			114 631	82 837	118 992
22 495	19 747			70 924	64 533	77 112
2 031 970	2 050 068	(1 463 485)	(1 471 068)	4 027 434	4 031 064	3 962 487
197 935	60 917	(200 439)	(201 391)	567 208	354 892	471 097
878 095	877 487	(615 829)	(616 126)	891 588	891 320	879 946
381 950	411 919	(314 794)	(320 556)	717 596	727 606	787 294
256 978	209 792	(257 855)	(258 356)	434 585	356 588	361 950
37 923	34 740	(4 823)	(4 824)	102 275	94 022	91 975
47 227	47 289	(20 033)	(20 100)	179 372	185 355	151 175
66 417	67 340	(49 712)	(49 715)	437 323	443 587	440 029
81 342	85 677			410 514	390 445	392 663
1 947 867	1 795 161	(1 463 485)	(1 471 068)	3 740 461	3 443 815	3 576 129
84 103	254 907			286 973	587 249	386 358
(120 360)	(120 243)			(345 264)	(348 478)	(319 824)
(4 000)	(6 795)			(9 200)	(23 851)	(12 431)
23 300	5 746			74 037	78 856	131 780
	(63 104)			(33)	(77 464)	(62 181)
16 957	(123 106)			(6 513)	(216 843)	(35 734)
36 257	(187 259)			58 291	(239 302)	21 434
	(52 595)				(531)	87 968

Information financière de l'administration municipale (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

DÉFICIT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	140 598	82 188
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	4 150	19 716
Autres		4 672
	144 748	106 576
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	34 534	13 894
Sécurité publique		27
Transport	260 628	241 769
Hygiène du milieu	118 074	140 899
Santé et bien-être		664
Aménagement, urbanisme et développement	64 523	55 853
Loisirs et culture	144 300	119 148
	622 059	572 254
Déficit avant financement et affectations	(477 311)	(465 678)
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	423 489	221 512
Affectations		
Activités de fonctionnement	5 200	17 056
Excédent des activités de fonctionnement non affecté		(53)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	37 796	8 286
Réserves financières et fonds réservés	10 826	7 357
	53 822	32 626
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(211 540)

(1) Les revenus comprennent des transferts de 92,9 M$ correspondants à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière administré par la Sofil.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009				2008
Compétences d'agglomération		Total		Total
Budget	Réalisations (1)	Budget	Réalisations	Réalisations
175 269	166 541	315 867	248 729	66 474
	33	4 150	19 749	7 345
	968		5 640	5 620
175 269	167 542	320 017	274 118	79 439
24 501	8 580	59 035	22 474	53 191
41 540	41 799	41 540	41 826	37 507
104 305	62 347	364 933	304 116	292 287
266 720	158 880	384 794	299 779	166 145
	927		1 591	3 879
12 922	26 797	77 445	82 650	88 572
84 379	45 905	228 679	165 053	122 196
534 367	345 235	1 156 426	917 489	763 777
(359 098)	(177 693)	(836 409)	(643 371)	(684 338)
330 833	207 358	754 322	428 870	567 145
4 000	6 795	9 200	23 851	12 431
	(16)		(69)	
	(40)	37 796	8 226	4 181
24 265	23 572	35 091	30 929	29 467
28 265	30 311	82 087	62 937	46 079
	59 976		(151 564)	(71 114)

Information financière de l'administration municipale (suite)
Au 31 décembre 2009

EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR COMPÉTENCE

	2009		
	de nature locale	de nature d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	61 779	(50 014)	**11 765**
Excédent des activités de fonctionnement affecté	199 688	11 142	**210 830**
Réserves financières et fonds réservés	50 138	115 278	**165 416**
Déficit des activités d'immobilisations	(346 165)	(97 322)	**(443 487)**
Montant à pourvoir dans le futur	(1 508 161)	273 861	**(1 234 300)**
Investissement net dans les immobilisations			**4 174 688**
			2 884 912
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	80 875		**80 875**
Excédent affecté - Arrondissements	85 466		**85 466**
Excédent affecté - Projets spécifiques	14 341	8 446	**22 786**
Excédent affecté - Autres fins	19 007	2 696	**21 703**
	199 688	11 142	**210 830**
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Gestion de l'eau	22 857	96 783	**119 640**
Gestion de la voirie	3 802	18 495	**22 297**
	26 659	115 278	**141 937**
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	8 771		**8 771**
Fonds de roulement	3 018		**3 018**
Solde des règlements d'emprunts fermés	4 828		**4 828**
Unités de stationnement	3 564		**3 564**
Autres	3 298		**3 298**
	23 479		**23 479**
	50 138	115 278	**165 416**
Montant à pourvoir dans le futur			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(23 732)	**(23 732)**
Avantages sociaux futurs			
Régime de retraite	(236 516)	314 661	**78 145**
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	**(106 234)**
	(332 836)	304 747	**(28 089)**
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 175 325)	(7 154)	**(1 182 479)**
	(1 508 161)	273 861	**(1 234 300)**

Information financière de l'administration municipale (suite)
Au 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

	2008		
	de nature locale	de nature d'agglomération	Total
			(Note 3)
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	108 545	(25 634)	82 911
Excédent des activités de fonctionnement affecté	181 996	45 048	227 044
Réserves financières et fonds réservés	43 321	75 746	119 067
Déficit des activités d'immobilisations	(134 626)	(157 299)	(291 925)
Montant à pourvoir dans le futur	(1 601 899)	150 756	(1 451 143)
Investissement net dans les immobilisations			3 874 553
			2 560 507
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	50 704		50 704
Excédent affecté - Arrondissements	97 624		97 624
Excédent affecté - Projets spécifiques	14 358	33 892	48 250
Excédent affecté - Autres fins	19 310	11 156	30 466
	181 996	45 048	227 044
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Gestion de l'eau	16 034	59 515	75 549
Gestion de la voirie		16 231	16 231
	16 034	75 746	91 780
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	11 583		11 583
Fonds de roulement	3 730		3 730
Solde des règlements d'emprunts fermés	5 012		5 012
Unités de stationnement	3 684		3 684
Autres	3 278		3 278
	27 287		27 287
	43 321	75 746	119 067
Montant à pourvoir dans le futur			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(27 353)	(27 353)
Avantages sociaux futurs			
Régime de retraite	(311 988)	188 542	(123 446)
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	(408 308)	178 628	(229 680)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 193 591)	(519)	(1 194 110)
	(1 601 899)	150 756	(1 451 143)

Information financière de l'administration municipale (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

CHARGES PAR OBJET NON CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Rémunération		
Élus	9 599	9 200
Employés	651 409	655 853
Cotisations de l'employeur		
Élus	3 477	3 062
Employés	251 972	200 800
Transport et communication	29 603	29 322
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	45 876	26 083
Achats de services techniques	187 964	164 373
Autres	2 954	1 945
Location, entretien et réparation		
Location	80 398	73 263
Entretien et réparation	51 418	37 171
Biens durables		
Travaux de construction		3 484
Autres biens durables	22 736	15 537
Biens non durables		
Fourniture de services publics	50 743	48 299
Autres biens non durables	103 462	93 654
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	197 445	194 303
Gouvernement du Québec et ses entreprises	76 155	81 650
Autres tiers	54 156	26 996
Autres frais de financement	1 416	1 819
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Quotes-parts - Agglomération de Montréal	1 425 238	1 429 851
Société de transport de Montréal		
Communauté métropolitaine de Montréal	26 150	25 090
Villes reconstituées		
Autres	3 335	2 032
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport		
Autres		10
Autres organismes	51 686	70 857
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	3 297	13 252
Autres	(74 410)	(88 184)
	3 256 079	3 119 722

(1) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
				9 599	9 200	9 755
740 702	724 850			1 392 111	1 380 703	1 368 139
				3 477	3 062	4 149
192 325	98 809			444 297	299 609	433 352
14 913	15 763		(11)	44 516	45 074	41 828
31 303	25 636		(38)	77 179	51 681	55 908
75 125	74 615	(847)	(3 204)	262 242	235 784	272 203
734	896			3 688	2 841	3 600
36 685	34 149	(29 714)	(30 143)	87 369	77 269	97 539
39 846	29 197	(7 667)	(7 695)	83 597	58 673	62 803
	5 542				9 026	9 760
5 330	126	(19)	(126)	28 047	15 537	4 842
36 276	33 509			87 019	81 808	84 023
45 229	36 431			148 691	130 085	143 296
78 724	83 486			276 169	277 789	264 154
2 618	1 720			78 773	83 370	98 422
				54 156	26 996	26 491
	471			1 416	2 290	3 596
		(1 425 238)	(1 429 851)			
332 000	359 425			332 000	359 425	334 117
4 764	4 571			30 914	29 661	26 554
1 565	1 565			1 565	1 565	14 218
20 941	20 833			24 276	22 865	24 714
39 488	40 613			39 488	40 613	36 011
9 158	9 370			9 158	9 380	10 395
25 286	30 040			76 972	100 897	84 743
4 037	30 587			7 334	43 839	(15 808)
210 818	132 957			136 408	44 773	77 325
1 947 867	1 795 161	(1 463 485)	(1 471 068)	3 740 461	3 443 815	3 576 129

Rapport financier annuel 2009

Montréal en action

Information financière de l'administration municipale

2009

Gestion de l'eau

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES RELIÉ À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts - service de l'eau		
Quotes-parts - alimentation en eau potable		
Quotes-parts - réserve financière de l'eau		
Tarification des eaux usées et vente d'eau potable Charlemagne		
Contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau	109 941	114 223
Tarification forfaitaire et au compteur	26 285	25 790
Taxe spéciale relative à l'amélioration de la gestion de l'eau		
Autres revenus de sources locales	1 779	860
Transferts		309
Tarification à la consommation – eau potable – villes reconstituées		
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	172 597	172 597
	310 602	313 779
Charges		
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	203 650	202 613
Fonctionnement	64 575	60 835
	268 225	263 448
Excédent avant financement et affectations	42 377	50 331
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (1)	42 377	44 250
Affectations		
Activités d'immobilisations		(135)
Excédent des activités de fonctionnement affecté		
		(135)
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		5 946

(1) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Pour les fins de ce tableau, le remboursement inclut les frais de financement.

(2) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
110 809	110 809	(89 950)	(89 950)	20 859	20 859	
53 256	52 100	(48 759)	(47 722)	4 497	4 378	
80 000	80 000	(64 941)	(64 941)	15 059	15 059	
6 055	5 335			6 055	5 335	
	256			109 941	114 479	
				26 285	25 790	
						109 020
533	1 002			2 312	1 862	1 423
					309	698
						4 221
				172 597	172 597	210 971
250 653	249 502	(203 650)	(202 613)	357 605	360 668	326 333
		(203 650)	(202 613)			
204 382	146 326		(7)	268 957	207 154	187 756
204 382	146 326	(203 650)	(202 620)	268 957	207 154	187 756
46 271	103 176		7	88 648	153 514	138 577
46 271	40 464			88 648	84 714	91 212
	(4 626)				(4 761)	(2 004)
	346				346	747
	(4 280)				(4 415)	(1 257)
	58 432		7		64 385	46 108

Information financière de l'administration municipale (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2009

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES RELIÉ À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	90 700	**57 313**
Autres revenus		
	90 700	**57 313**
Acquisition d'immobilisations		
Production de l'eau potable		
Épuration des eaux usées		
Réseau secondaire d'acqueduc et d'égout	100 900	**118 408**
Compteurs d'eau		
Immeubles		
	100 900	**118 408**
Excédent avant financement et affectations	(10 200)	**(61 095)**
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	6 200	**(269)**
Affectations		
Activités de fonctionnement		**135**
Excédent des activités de fonctionnement affecté		**(53)**
Réserve financière - Gestion de l'eau	4 000	**34**
	4 000	**116**
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		**(61 248)**

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009				2008
Compétences d'agglomération		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
89 345	110 759	180 045	168 072	48 428
5 722	540	5 722	540	13
95 067	111 299	185 767	168 612	48 441
162 245	109 399	162 245	109 399	54 124
34 293	15 868	34 293	15 868	16 456
26 600	15 282	127 500	133 690	68 299
19 272		19 272		
7 378	6 492	7 378	6 492	12 880
249 788	147 041	350 688	265 449	151 759
(154 721)	(35 742)	(164 921)	(96 837)	(103 318)
132 178	3 676	138 378	3 407	124 206
	4 627		4 762	2 004
	(16)		(69)	(15)
22 543	25 529	26 543	25 563	22 258
22 543	30 140	26 543	30 256	24 247
	(1 926)		(63 174)	45 135

Rapport financier annuel **2009**

Montréal en action

Information financière de l'administration municipale

2009

Ventilation des charges mixtes

Rapport financier annuel **2009**

Montréal

Bureau du vérificateur général
1550, rue Metcalfe
Bureau 1201
Montréal (Québec) H3A 3P1

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL SUR LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES

À Monsieur le Maire,
Au Président et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai vérifié le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Cette ventilation est établie selon les critères et la méthode de calcul définis dans les règlements RCG06-054 et RCG06-054-1 adoptés par le conseil d'agglomération respectivement le 13 décembre 2006 et le 18 décembre 2008. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de la Ville. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ce tableau donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 selon les critères et la méthode de calcul définis dans les règlements adoptés par le conseil d'agglomération.

Le vérificateur général de Montréal,

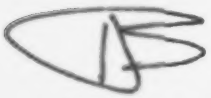

Jacques Bergeron, CA auditeur

Montréal, le 26 mars 2010

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

	2009	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Charges de fonctionnement		
Administration générale	117 525	104 859
Sécurité publique		271
Transport	2 396	4 013
Hygiène du milieu	7 717	6 073
Santé et bien-être	1 706	1 847
Aménagement, urbanisme et développement	33 471	31 189
Loisirs et culture	5 634	6 090
Frais de financement		
	168 449	154 342
Total des charges de fonctionnement	168 449	154 342

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(en milliers de dollars)

2009						2008
Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
100 884	97 571	(4 720)	(4 997)	213 689	197 433	215 184
					271	1 759
930	1 025		(6)	3 326	5 032	3 238
4 363	3 712			12 080	9 785	9 956
4 524	4 003			6 230	5 850	6 668
11 995	11 249			45 466	42 438	39 180
5 350	5 698		(1)	10 984	11 787	13 500
128 046	123 258	(4 720)	(5 004)	291 775	272 596	289 485
128 046	123 258	(4 720)	(5 004)	291 775	272 596	289 485

Administration municipale – Ventilation des charges mixtes – Notes complémentaires
31 décembre 2009

1- CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, des charges engagées dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

2- VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans les règlements RCG06-054 et RCG 06-054-1, adoptés par le conseil d'agglomération respectivement le 13 décembre 2006 et le 18 décembre 2008.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution et des charges contingentes. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis aux règlements mentionnés ci-dessus. Le taux applicable en 2009 est de 7,01%.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux utilisés lors de l'élaboration du budget 2009 de la Ville.

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale est dressé conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables aux administrations locales recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon les mêmes conventions comptables que celles énoncées à la note 2 des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
Direction de la comptabilité et du contrôle financier

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) Canada
H2Y 1B5

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal 1er trimestre 2010
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-7647-0886-6

Design graphique et impression
Ville de Montréal
Studio de design graphique
000016-89 (03-2010)

Imprimé au Canada

English copy available upon request

Ce document est imprimé sur du papier recyclé

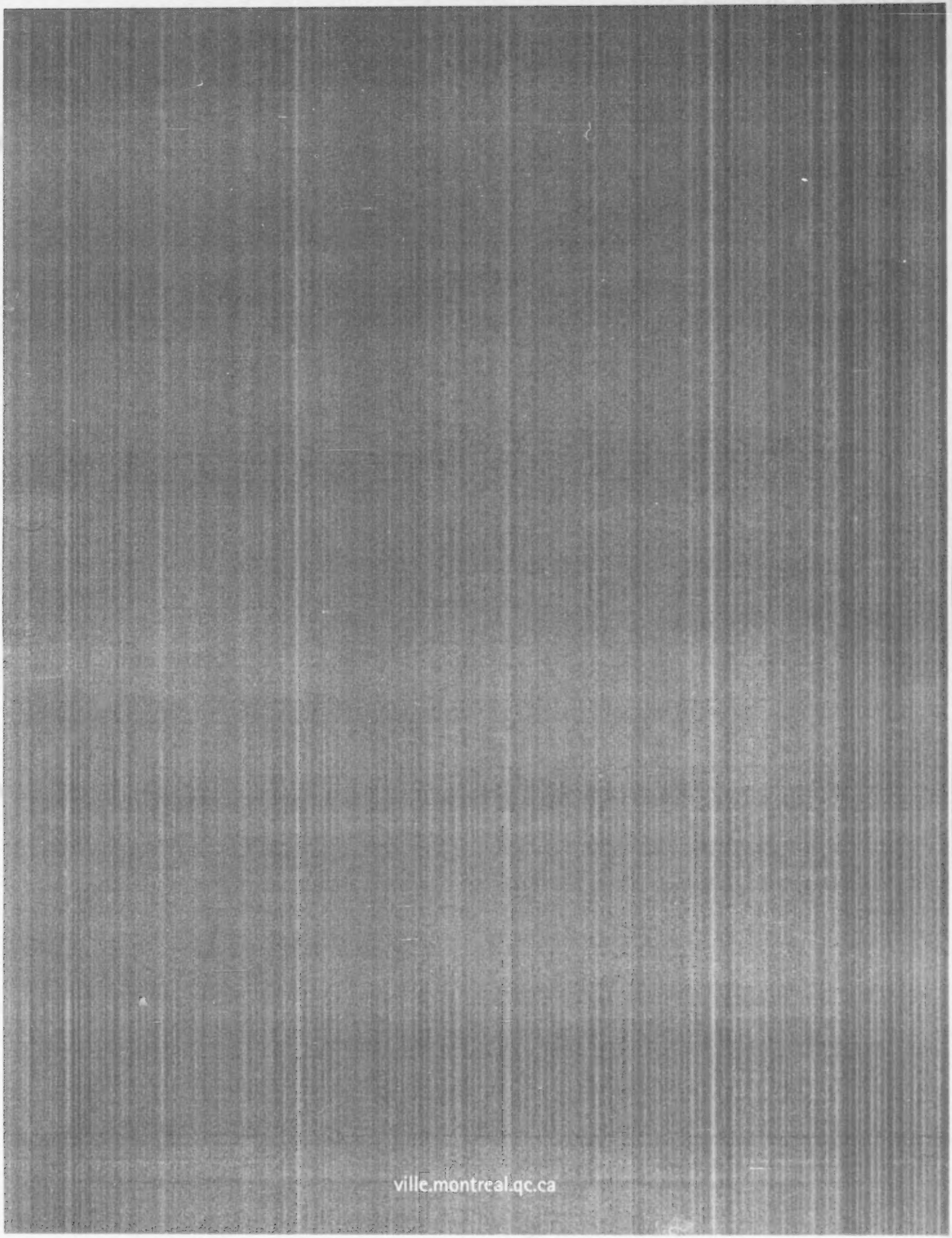

ville.montreal.qc.ca